

Québec, le 18 avril 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 février 2013, le député de Vanier-Les-Rivières déposait un extrait de la pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de rehausser le financement de l'organisme SQUAT Basse-Ville.

Je vous informe que, depuis, l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a échangé à plusieurs reprises avec les représentants du SQUAT Basse-Ville. En effet, dans le respect de la gouvernance établie dans le réseau de la santé et des services sociaux, il appartient à l'Agence, de concert avec le SQUAT Basse-Ville et d'autres partenaires de ce secteur, de revoir l'organisation des services à partir des ressources actuelles, et ce, dans le but d'en arriver à l'arrimage et à la complémentarité des services.

À la lumière des informations fournies par l'Agence, il appert que l'organisme a rencontré l'Agence afin de trouver une solution aux problèmes financiers du SQUAT Basse-Ville. Au terme de ces échanges, l'Agence a convenu d'un versement non récurrent de la somme de 60 000 \$ afin d'éponger le déficit de l'organisme. Ce dernier s'est engagé, en contrepartie, à déposer un budget équilibré pour l'année 2013 et à réorganiser son offre de service afin d'ajuster ses dépenses en fonction de ses revenus.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



VÉRONIQUE HIVON